



Nomination du fondé de pouvoir

À titre de porteur(s) d'actions à droit de vote subalterne de Velan Inc. (la « Société »), je nomme/nous nommons par la présente : James A. Mannebach, Président du Conseil et Chef de la direction de la Société ou, à défaut de cette personne, le président de l'Assemblée, ou

Écrivez en caractères d'imprimerie le nom de la personne que vous nommez, s'il ne s'agit pas de l'une des personnes mentionnées ci-dessus

comme fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour assister, agir et voter au nom du/des soussigné(s) conformément aux instructions ci-dessous (ou si aucune instruction n'a été donnée, comme le fondé de pouvoir le juge approprié) à l'égard des questions suivantes et de toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société (l'« Assemblée ») qui se tiendra, le 10 juillet 2025 à 16 h 30 (heure de Montréal) **via une webdiffusion audio en direct au <https://meetings.lumiconnect.com/400-610-596-976>** et à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement, de la même manière, dans la même mesure et avec les mêmes pouvoirs que si le/les soussigné(s) était/étaient personnellement présent(s).

Si vous nommez un fondé de pouvoir autre que les deux personnes énumérées ci-dessus, VOUS DEVEZ retourner votre procuration par la poste, par télécopieur ou par Internet à Trust TSX et VOUS DEVEZ ÉGALEMENT aviser le fondé de pouvoir de soit remplir le formulaire en ligne à l'adresse www.tsxtrust.com/control-number-request-fr ou bien appeler Trust TSX au 1-866-751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au 416-682-3860 (autres pays) au plus tard à 16 h 30 (heure de Montréal) le 8 juillet 2025 afin que Trust TSX puisse lui fournir un numéro de contrôle pour fondé de pouvoir à 13 chiffres par courriel. Ce numéro de contrôle à 13 chiffres pour fondé de pouvoir diffère du numéro de contrôle indiqué dans la présente procuration. Sans ce numéro de contrôle à 13 chiffres pour fondé de pouvoir, votre fondé de pouvoir pourra assister à l'Assemblée comme « invité » seulement, mais ne pourra pas y participer, y interagir, y poser des questions ni y voter.

La direction recommande de voter **EN FAVEUR** des résolutions suivantes. Veuillez utiliser un crayon ou un stylo noir foncé.

1. Élection des Administrateurs

EN FAVEUR

CONTRE

EN FAVEUR

CONTRE

1. James A. Mannebach

☐☐

5. Ivan Velan

☐☐

2. Suzanne Blanchet

☐☐

6. Peter Velan

☐☐

3. Daniel Desjardins

☐☐

7. Robert Velan

☐☐

4. Edward Kernaghan

☐☐

8. Tom Velan

☐☐

EN FAVEUR

ABSTENTION

2. Nomination de l'auditeur

Nomination du cabinet PricewaterhouseCoopers, société de comptables professionnels agréés, à titre d'auditeur de la Société et autorisation donnée aux administrateurs de fixer leur rémunération.

☐☐

En vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, vous avez le droit de recevoir certains documents destinés aux investisseurs. Si vous souhaitez recevoir ces documents, veuillez cocher les cases appropriées ci-dessous. Vous pouvez également vous rendre sur le site Web de TSXT <https://services.tsxtrust.com/etatsfinanciers> et entrer le code 8093A.

☐ Je souhaite recevoir les états financiers trimestriels

☐ Je souhaite recevoir les états financiers annuels

Je/Nous vous autorisons à agir conformément à mes/nos instructions énoncées ci-dessus. Je révoque/nous révoquons par les présentes toute procuration donnée au préalable à l'égard de l'Assemblée. Si aucune instruction de vote n'est indiquée ci-dessus, les personnes désignées par la direction voteront **EN FAVEUR** d'une question ou, si vous nommez un autre fondé de pouvoir, comme ce dernier le juge approprié. Je vous autorise / nous vous autorisons à voter comme vous le jugez approprié à l'égard de toute modification proposée ou de toute nouvelle question correctement soumise à l'Assemblée.

Signature(s)

Date

Veuillez signer exactement comme votre nom apparaît sur cette procuration. Veuillez voir le verso pour obtenir des directives. Toutes les procurations doivent être reçues avant le 8 juillet 2025 à 16 h 30 (heure de Montréal).

Procuration – Assemblée annuelle des actionnaires de Velan Inc. qui se tiendra le 10 juillet 2025 (l' « Assemblée »)

Notes relatives à la procuration

1. La présente procuration doit être signée par un porteur ou son mandataire dûment autorisé par écrit. Si vous êtes un particulier, veuillez signer exactement comme votre nom apparaît sur cette procuration. Si le porteur est une société, un dirigeant ou un mandataire dûment autorisé de la société doit signer la présente procuration, et si la société a un sceau, son sceau doit y être apposé.
2. Si les titres sont inscrits au nom d'un exécuteur testamentaire, d'un administrateur ou d'un fiduciaire, veuillez signer votre nom exactement tel qu'il figure sur la présente procuration. Si les titres sont inscrits au nom d'un porteur décédé ou d'un autre porteur, la procuration doit être signée par le représentant légal avec son nom imprimé au-dessous sa signature, et une preuve d'autorité pour signer au nom du porteur décédé ou d'un autre porteur doit être jointe à la présente procuration.
3. Certains porteurs peuvent détenir des titres à la fois à titre de porteur inscrit et de porteur non inscrit; dans ce cas, vous pouvez recevoir plus d'un envoi de matériaux reliés à la circulaire et vous devrez voter séparément à titre de porteur inscrit et de porteur non inscrit. Les porteurs non inscrits peuvent recevoir soit un formulaire de procuration déjà signé par l'intermédiaire, soit un formulaire d'instructions de vote qui leur permet de donner des instructions de vote à l'égard de leurs titres. Les porteurs non inscrits doivent suivre les instructions de vote qui leur sont transmises par leurs intermédiaires.
4. Si un titre est détenu par deux ou plusieurs personnes, l'une d'elles présente ou représentée par procuration à l'Assemblée peut, en l'absence de l'autre ou des autres, voter à l'Assemblée. Toutefois, si un ou plusieurs d'entre elles sont présentes ou représentées par procuration, elles doivent voter ensemble le nombre de titres indiqués sur la procuration.

Tous les porteurs devraient consulter la circulaire de sollicitation de procurations pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de remplir et d'utiliser la présente procuration et d'autres renseignements concernant l'Assemblée.

La présente procuration est sollicitée par la direction de la Société et en son nom.

Toutes les procurations doivent être reçues au plus tard le 8 juillet 2025 à 16h30 (heure de Montréal).

Comment voter

INTERNET

- Allez à www.assemblee-vote.com
- Votez en ligne
- Voir les documents de l'assemblée

Pour voter avec votre téléphone mobile intelligent, veuillez scanner ce code QR ➔

TÉLÉPHONE

Utilisez n'importe quel téléphone à clavier, appelez sans frais au Canada et aux États-Unis le **1-888-489-7352**, un agent vous aidera à voter en direct.



Pour voter par Internet ou par téléphone, vous aurez besoin de votre numéro de contrôle. Si vous votez par Internet ou par téléphone, ne retournez pas cette procuration.

PAR LA POSTE, PAR TELECOPIEUR OU PAR COURRIEL

- Complétez et renvoyez votre procuration signée dans l'enveloppe fournie ou envoyez-la à :

Compagnie Trust TSX
C.P. 721
Agincourt, Ontario M1S 0A1

- Vous pouvez également l'envoyer par télécopieur au 416-595-9593 ou la numériser et la transmettre par courriel à votezprocuration@tmx.com.

Une procuration non datée est réputée porter la date à laquelle la direction vous l'a postée.